

vous accompagne depuis 1964 dans vos projets de travaux énergétiques.

## TARIFS ÉLECTRICITÉ au 1er janvier 2023

	€ H.T	€ T.T.C 10%	€ T.T.C 20%
<b>Tarif horaire</b> Forfait minimum dépannage	70.00	77.00	84.00
<b>Forfait fixe déplacement et prise en charge</b> Grenoble et agglomération	45.00	49.50	54.00
<b>Minimum facturation</b> (= Tarif horaire + tarif déplacement)	115.00	126.50	138.00

Pour toute demande, veuillez contacter Cécile au [04.76.96.38.30](tel:04.76.96.38.30) ou via [electricite@electroclaires.fr](mailto:electricite@electroclaires.fr).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet et retrouvez nous sur Facebook !